SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques 39
Section du Jura

DECLARATION LIMINAIRE
CSAL 23 JANVIER 2024

Au menu aujourd'hui, on parle de suppressions d'emploi : toujours démesurées car non nécessaires. « Ainsi, il y aura d'importantes créations d'emplois sur la catégorie A. Les catégories B et C contribueront majoritairement à l'effort de suppression » (source : ODJ point 1 CSAL : présentation générale et déclinaison pour la DDFiP du Jura).
La DDFIP 39 : un bateau où les capitaines sont plus nombreux que les rameurs…. Oh la la quelle galère !!

Puisque tout est acté au niveau des suppressions d'emplois parlons plutôt des agents, qui devraient être au centre de vos préoccupations.

Ces agents publics, que l'on ne cesse de remercier en parole mais jamais dans les actes : voilà bien l'expression d'un gouvernement qui relègue loin de ses priorités, celles et ceux qui travaillent au service de toutes et tous, à la réduction des inégalités et à la cohésion sociale.

Les agents sont toujours en attente d'une revalorisation significative de leurs traitements, rendue indispensable par l'inflation. Ce n'est certainement pas la résurrection du serpent de mer de la prime au mérite qui les contentera !
Attribuée sans doute à la tête du client plutôt qu'à la reconnaissance de leur valeur professionnelle, comme les promotions « au titre de leur parcours de carrière et de leur fort potentiel » de certains A+ pourtant défavorablement connus des services…

Puisqu'il est question de mérite, et par là de notre exemplarité : nous, fonctionnaires de l'état ne reviendrons pas sur des affaires comme celle de Cahuzac, Thévenoud ou les époux Balkany... les exemples sont tellement nombreux de l'application de deux poids deux mesures…

Comme cela peut encore se vérifier aujourd'hui, avec l'affaire du PSG et de Neymar : selon Médiapart, la DGFIP serait prête à faire cadeau de 88 millions d'euros de recettes publiques par la grâce d'un rescrit de l'administration.

Fort de ses 5 millions d'agents, l'État laisse dans le flou la survie du ministère de la Fonction Publique.
Quant à la DGFiP, même le capitaine Fournel a déjà quitté le navire, anticipant peut-être le naufrage ?